

Nouveau rapport sur les suicides :

Quand le ministère tire les conclusions qui l'intéressent !

Alors que ce jeudi, le docteur Louis Albrand, président de la commission sur la prévention du suicide en milieu carcéral, devait remettre son rapport à la chancellerie, il a décidé de ne pas se présenter ayant découvert que son texte avait été modifié.

La question des suicides est pourtant particulièrement prégnante dans un contexte de surpopulation et de dégradation des conditions de détention, avec déjà 38 suicides depuis le début de l'année 2009, ce qui correspond à une forte augmentation par rapport à 2008.

La CGT pénitentiaire ne saurait cautionner de telles méthodes. Comment, face à un problème de cette ampleur, le ministère de la justice peut-il adopter une attitude empreinte d'autant de légèreté et de cynisme ?

Que le ministère de la justice manipule le rapport du Dr Albrand est tout à fait inacceptable !

Nous constatons, depuis des mois, l'absence totale de transparence de l'administration sur la question des suicides, cette dernière se refusant à communiquer toute donnée chiffrée sur ce fléau. Le directeur de l'administration pénitentiaire considère que l'opinion n'a pas un niveau de connaissance suffisant sur les questions pénitentiaires pour comprendre la problématique du suicide : c'est une honte !

Une fois de plus, l'administration pénitentiaire prend en otage des professionnels à l'intégrité indiscutable et détourne leur travail à des fins partisans.

Une fois de plus, en refusant de faire face aux difficultés qui sont les siennes, l'administration jette l'opprobre sur les agents pénitentiaires, ravivant les suspicions qui affectent des agents exemplaires dans l'exercice de leurs fonctions.

Ces procédés indignes furent déjà employés lors des discussions sur le projet de loi pénitentiaire, dans le cadre du comité d'orientation restreint (COR), où le texte produit le fut exclusivement par l'administration pénitentiaire.

La CGT pénitentiaire en appelle chacun au sens des responsabilités. Il est ici question de vies humaines et non de l'image d'une administration ou de données statistiques. La vie des personnes détenues doit faire l'objet de toutes les attentions.

Le travail quotidien des personnels pénitentiaires, de tout corps et de tous grades, doit être respecté. La seule issue, pour l'administration pénitentiaire, est de communiquer le plus largement sur l'état catastrophique des prisons françaises : surpopulation, sous effectifs en terme de personnels de surveillance, de travailleurs sociaux, de personnels administratifs et techniques...

La politique de l'autruche et de la désinformation conduit à des drames. Il est plus que temps que cela cesse !

Montreuil, le 2 avril 2009